

**LETTRÉ D'INFORMATION AUX ACTIONNAIRES DU
COMPARTIMENT CM-AM PIERRE DE LA SICAV CM-AM SICAV**
Codes ISIN : Part C : FR0010444992 ; Part D : FR0000984221

Paris, le 17/05/2021

Objet : Modification de la stratégie d'investissement du compartiment CM-AM PIERRE de la SICAV CM-AM SICAV

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaires du compartiment CM-AM PIERRE de la SICAV CM-AM SICAV (ci-après l'« OPCVM »), géré par Crédit Mutuel Asset Management, et nous vous remercions de votre confiance.

1- L'OPÉRATION

La société de gestion, Crédit Mutuel Asset Management, a décidé de modifier la stratégie de gestion de votre OPCVM.

Suite au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique en date du 31 janvier 2020 (« BREXIT »), les fourchettes d'expositions aux risques actions et de change ne sont plus adaptées à la stratégie de votre fonds.

Cette modification a fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) obtenu en date du 12/03/2021 et prendra effet le 30/06/2021.

Par ailleurs, à l'occasion de l'opération, la rédaction de la stratégie sera revue afin de faire des critères extra-financiers déjà appliqués par la gestion, un élément de communication, sans toutefois en faire un élément central, dans le respect des exigences de la position-recommandation de l'AMF n°2020-03 relative aux informations à fournir par les placements collectifs intégrant des approches extra-financières.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire, le dépositaire (BFCM) sera chargé d'effectuer l'ensemble de ces opérations, sans frais.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours à compter de la réception de la présente information. L'OPCVM ne facturant pas de frais de sortie, cette modalité vous sera toujours proposée à l'expiration de ce délai.

Enfin, si vous n'avez pas d'avis sur cette opération, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

2- LES MODIFICATIONS ENTRAÎNÉES PAR L'OPÉRATION

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Profil de risque :**
 - **Modification du profil rendement/risque : NON**
 - **Augmentation du profil rendement/risque : OUI**

	AVANT	APRÈS
Exposition au risque actions	- 60 % minimum aux marchés des actions de pays de l'Union européenne - de 0 % à 25 % aux marchés des actions de petite capitalisation - de 0 % à 10 % aux marchés des actions hors pays de l'Union européenne - de 0 % à 10% aux marchés des actions de pays émergents	- 60 % minimum aux marchés des actions de pays de l'Union européenne - de 0 % à 25 % aux marchés des actions de petite capitalisation - de 0 % à 30 % aux marchés des actions hors pays de l'Union européenne - de 0 % à 10% aux marchés des actions de pays émergents
Exposition au risque de change	De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 10% maximum hors pays de l'Union européenne.	De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro, dont 30% maximum hors pays de l'Union européenne.

- **Augmentation des frais : NON**

3- LES ÉLÉMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'ACTIONNAIRE

Nous vous recommandons de consulter le Document d'Information Clé pour l'Investisseur de l'OPCVM mis à jour sur le site internet www.creditmutuel-am.eu ou d'en faire la demande auprès de :

Crédit Mutuel Asset Management
Service Marketing et Communication
4, rue Gaillon - 75002 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement, sur simple demande, dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire, le dépositaire (BFCM) sera chargé d'effectuer l'ensemble de ces opérations, sans frais.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos actions, votre OPCVM ne facturant pas de frais de sortie.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Crédit Mutuel Asset Management
Service Marketing et Communication